PMRA APPROVED
CH 08-OCT-2009



# SENATOR® 70WP 1

**FONGICIDE SYSTÉMIQUE**

**USAGE AGRICOLE**

**POUDRE MOUILLABLE**

| **GARANTIE :** | |
|---|---|
| thiophanate-méthyl | 70% |

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

NO. D'HOMOLOGATION : 12279
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

| GROUPE | 1 | FONGICIDE |
|---|---|---|

Titulaire:
Nippon Soda Co., Ltd
Shin-Ohtemachi Blg., 2-1, 2-Chrome Ohtemachi, Chiyoda-Ku
Tokyo, Japan, 100-8165
No de téléphone d'un contact aux États-Unis: (212) 490-0350

Représentant Canadien :
Brenda W. Nailor Consulting
12 Burke Court, Guelph, Ontario
N1L 1J2
(519) 837-8704

**CONTENU NET : 2 kg**

**Sac**

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

SENATOR 70WP 1 est un fongicide systémique conçu pour la suppression de certaines maladies fongiques. Il est efficace contre certaines maladies des pommes, poires, bleuets nains, pêches, nectarines, prunes, pruneaux, cerises, fraises, framboises, haricots blancs, et betteraves à sucre, ainsi que des plantes ornementales, du gazon, des plantules de tabac de serre et dans les champignons en bouton blancs.

## AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non-conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction a la ***LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES***. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## PREMIERS SOINS :

**En cas d'ingestion** : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements** : Enlever tous les vêtements contamines. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation** : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'existe pas d'antidote spécifique pour ce produit. Appliquer un traitement symptomatique.

## PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut être nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer la poussière ni le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond à l'eau et au savon après l'emploi. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre. Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne pas contaminer les sources d'eau potable ou d'irrigation, lacs, cours d'eau et étangs.

Ne pas permettre les effluents ou les eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit de pénétrer dans des lacs, cours d'eau, étangs ou autres plans d'eau.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca

**ÉLIMINATION :**

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés ou on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

***EN CAS D'UN EMPOISONNEMENT OU CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, COMPOSER LE 1-866-336-2983***

**LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :**

Gestion de la résistance, Fongicide SENATOR 70WP 1, fongicide du groupe 1. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à Fongicide SENATOR 70WP 1 et à d'autres fongicides du groupe 1. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide Senator 70WP 1 ou les fongicides du même groupe 1 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Nisso America au (212) 490-0350.

Comme il est impossible de prévoir l'apparition d'une telle résistance, Nippon Soda Co., Ltd. rejette toute responsabilité en cas de pertes ou de dommages aux cultures résultant de l'incapacité du Fongicide SENATOR 70WP 1 à supprimer les souches de maladies fongiques résistantes.

**MÉLANGE :**

Verser la quantité requise de Fongicide SENATOR 70WP 1 dans le réservoir partiellement rempli, le système d'agitation mécanique ou hydraulique en marche, puis finir de le remplir d'eau. Agiter continuellement pour maintenir le produit en suspension.

## DOSE D'EMPLOI :

Les doses d'emploi pour la pulvérisation des vergers sont indiquées en kg de Fongicide SENATOR 70WP 1 dans 1,000 litres d'eau dans le cas d'une application diluée tenant compte d'un volume d'environ 3,500 litres à l'hectare. Pour une application concentrée, utiliser la même dose de produit à l'hectare que celle qui serait utilisée pour l'application diluée. Sur le gazon, utiliser au moins 8 litres d'eau aux 100 $m^2$ de surface à traiter. En cas de conditions très favorables à la propagation des maladies, utiliser la dose recommandée et réduire les intervalles d'application.

**Compatibilité :**
Fongicide SENATOR 70WP 1 est compatible avec la plupart des pesticides; ne pas le mélanger avec de la chaux ni d'autres matières alcalines.

## MODE D'EMPLOI : L'ÉPANDAGE AÉRIEN

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphérique de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

**Mise en garde concernant l'utilisation**

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides* doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

**Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire**

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du changement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masques les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines de véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

**Mises en garde propres au produit**

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler Nisso America en composant le (212) 490-0350. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 50 litres par hectare.

**POMMES ET POIRES :**

NOTE : À moins d'indication contraire, toujours mélanger le Fongicide SENATOR 70WP 1 avec un fongicide protecteur approprié tel que le Captan.

**Tavelure, blanc :** Appliquer par voie terrestre, à un volume permettant une application uniforme. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

**Est du Canada :**
**Le Fongicide SENATOR 70WP 1 mélangé à du Captan :** Appliquer à raison de 175 grammes de Fongicide SENATOR 70WP 1 et de 1 kg de Captan 50W (625 g de Captan 80W) aux 1000 litres d'eau. Dans le cadre d'un programme de pulvérisation saisonnier, la dose à l'hectare est de 625 grammes de Fongicide SENATOR 70WP 1 et 3,25 kg de Captan 50W (ou 2 kg de Captan 80W).

Ne pas appliquer ce mélange dans les 7 jours précédant la récolte. Ne jamais utiliser Captan avec des huiles ou avec des formules de parathion à base de solvant, ni peu de temps après l'application de ces produits.

**Colombie-Britannique :**
Pour supprimer la tavelure de la pomme et le blanc dans la région d'Okanagan-Kootenay en Colombie-Britannique, appliquer le Fongicide SENATOR 70WP 1 à raison de 2,25 kg à l'hectare. Consulter les spécialistes de la région pour connaître les périodes d'application. Peut être appliqué jusqu'à la veille de la récolte.

**BLEUETS NAINS :**

**Brûlure des fleurs et brûlure des rameaux :** Appliquer 1,1 kg de Fongicide SENATOR 70WP 1 à l'hectare dans 1000 litres d'eau par voie terrestre, ou dans 50 à 60 litres d'eau par voie aérienne. Commencer les traitements à l'éclosion des boutons. Faire 3 ou 4 applications à intervalles de 10 à 14 jours. L'intervalle exact dépend des conditions météorologiques et du développement de la maladie. Consulter les spécialistes de la région. Ne pas appliquer dans les 60 jours précédant la récolte.

**PÊCHES, NECTARINES, PRUNES, PRUNEAUX, CERISES :**

**Pourriture brune :** Pour une protection appropriée, appliquer, par voie terrestre, 500 grammes de Fongicide SENATOR 70WP 1 dans 1000 litres d'eau (1,75 kg à l'hectare) dès les premiers stades de la floraison et à la pleine floraison. En Colombie-Britannique, appliquer au stade du bouton rose et à la pleine floraison. Par temps pluvieux, répéter le traitement de 3 à 5 jours plus tard. Peut être appliqué jusqu'à la veille de la récolte. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

L'expérience a démontré que l'alternance de fongicides systémiques (Fongicide SENATOR 70WP 1) et de fongicides de contact pour supprimer la pourriture brune donne les meilleurs résultats tout en réduisant le risque de résistance aux fongicides.

**FRAMBOISES :**

**Blanc et pourritures du fruit :** Appliquer, par voie terrestre, 500 grammes de Fongicide SENATOR 70WP 1 dans 1000 litres d'eau (1,1 kg à l'hectare) pendant la floraison et répéter le traitement aux 7 à 10 jours, au besoin. Peut être appliqué jusqu'à la veille de la récolte. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

**FRAISES :**

**Moisissure grise du fruit (*Botrytis*) et tache foliaire :** Appliquer, par voie terrestre, 500 grammes de Fongicide SENATOR 70WP 1 dans 1000 litres d'eau (1,1 kg à l'hectare) dès que les boutons sont visibles dans le collet. Répéter le traitement aux 7 à 10 jours, au besoin, jusqu'à la veille de la récolte. Pendant les périodes pluvieuses favorisant le développement rapide des pourritures du fruit, réduire l'intervalle d'application à 3 à 5 jours. Peut être appliqué jusqu'à la veille de la récolte. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

**HARICOTS BLANCS :**

**Moisissure blanche sur les haricots blancs :** Appliquer de 1,75 à 2,25 kg de Fongicide SENATOR 70WP 1 à l'hectare dans 1000 litres d'eau par voie terrestre, ou dans 50 à 60 litres d'eau par voie aérienne, lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie (p. ex., temps chaud et humide et feuillage abondant et dense). C'est habituellement le cas au début de la floraison, avant que les rangs se referment. Pulvériser de façon à obtenir une application uniforme sur toutes les parties de la plante. Si les conditions défavorables persistent, des applications répétées peuvent être justifiées.

**NOTE :** Ne pas laisser paître le bétail dans les cultures traitées ni utiliser celles-ci comme fourrage.

**BETTERAVES À SUCRE :**

**Cercosporiose** : Appliquer, par voie terrestre, de 0,42 à 0,56 kg de Fongicide SENATOR 70WP 1 à l'hectare dès l'apparition des premiers signes de la maladie. Répéter le traitement de 14 à 21 jours plus tard, si nécessaire. Ne pas faire plus de deux applications par saison de croissance. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

- NE PAS APPLIQUER DANS LES 21 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE.
- N'UTILISER QUE DANS LES BETTERAVES À SUCRE DESTINÉES À L'EXPORTATION.
- AUCUNE BETTERAVE À SUCRE NI PARTIE DE BETTERAVE À SUCRE NE PEUT ÊTRE UTILISÉE EN PÂTURAGE NI COMME FOURRAGE AU CANADA.
- AFIN DE RETARDER LA SÉLECTION DE SOUCHES FONGIQUES RÉSISTANTES, LE FONGICIDE SENATOR 70WP 1 DEVRAIT TOUJOURS ÊTRE UTILISÉ EN ALTERNANCE AVEC UN FONGICIDE APPARTENANT À UNE CLASSE CHIMIQUE DIFFÉRENTE.

**GAZON :**

Fongicide SENATOR 70WP 1 peut être appliqué sur les verts, tertres de départ et parcours des terrains de golf et autres espaces gazonnés. Il peut être utilisé sur toutes les graminées à gazon de saison fraîche ou de saison chaude (telles que l'agrostide, le pâturin, la fétuque, le ray-grass anglais) ou leurs mélanges. Fongicide SENATOR 70WP 1 n'est pas phytotoxique pour les graminées mentionnées ci-dessus lorsqu'il est utilisé conformément aux directives de l'étiquette. Appliquer après la tonte ou éviter de tondre dans les douze heures suivant le traitement. **Appliquer, par voie terrestre, dès les premiers signes de maladie.** En cas de conditions très favorables à la propagation des maladies, utiliser la dose maximale recommandée. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

| Maladie | Dose/100 $m^2$ | Volume de pulvérisation (aux 100 $m^2$) | Moment des traitements |
|---|---|---|---|
| Brûlure en plaques (*Sclerotinia homoeocarpa*) | 25-30 g | soit au moins 8 litres | Répéter tous les 10 à 14 jours, au besoin. |
| Plaque brune rhizoctone (*Rhizoctonia solani*) | 30-60 g | soit au moins 24 litres | Répéter tous les 5 à 7 jours, au besoin. |
| Blanc (*Erysiphe graminis*) | 125-250 g | soit au moins 24 litres* | Répéter tous les 14 à 21 jours, au besoin. |
| Moisissure rose des neiges (*Fusarium nivale*) | 125-175 g | soit au moins 24 litres | Répéter au besoin. |

* Pour blanc seulement, faire pénétrer le Fongicide SENATOR 70WP 1 dans la zone des racines en fournissant 2,5 cm d'eau immédiatement après l'application.

## ROSES, PLANTES ORNEMENTALES :

**Tache noire des rosiers et blanc et certaines autres maladies:** Appliquer, par voie terrestre, 500 à 750 g de Fongicide SENATOR 70WP 1 dans 1000 litres d'eau. Répéter tous les 10 à 14 jours, au besoin. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

## PLANTES ORNEMENTALES EN POT CULTIVÉES EN SERRE :

**Blanc, moisissure grise causée par Botrytis et tache des feuilles**: Appliquer, par voie terrestre, de 650 à 850 g de Fongicide SENATOR 70WP1 dans 1000 L d'eau. Arroser le sol à fond avec la solution pulvérisée. Répéter tous les 7 jours, au besoin.

**Pour la pourriture de la tige, de la couronne et des racines causée par le *Fusarium* et la *Rhizoctonie* :** Appliquer en surface du sol ou par jets dirigés, de 650 à 850 g du fongicide SENATOR 70 WP1 dans 1000 L d'eau de façon à bien tremper la zone de racines uniquement. Répéter après 15 jours au besoin. NOTE: Le fongicide SENATOR 70 WP1 ne supprime pas le *Pythium* ou le *Phytophthora*.

## TREMBLE ET PEUPLIER :

**Tache marssoninéenne, tache septorienne :** Appliquer, par voie terrestre, 1,1 kg de Fongicide SENATOR 70WP 1 dans 1,000 litres d'eau à l'hectare. Répéter tous les 10 jours à compter de la mi-juin. Ne pas faire plus de 3 applications par saison. NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

## PLANTULES DE TABAC DE SERRE ET DANS LES CHAMPIGNONS EN BOUTON BLANCS :

**AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Nippon Soda Co., Ltd. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Nippon Soda Co., Ltd. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Nippon Soda Co., Ltd. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

**MODE D'EMPLOI : Pour la suppression de la fonte des semis causée par *Rhizoctonia* dans les plantules de tabac de serre.**

Appliquer, par voie terrestre, 90 grammes du Fongicide SENATOR 70WP 1 dans 300 L d'eau aux 100 $m^2$ de plantules par tempage ou en surface du sol par jets dirigés, de façon à bien tremper le support de croissance jusqu'à la zone racinaire. Appliquer à titre préventif, lorsque les plus grandes feuilles des plantules mesurent environ 1,5 cm de diamètre ou dès le premier signe de maladie. Répéter si nécessaire de 10 à 14 jours plus tard. Ne pas faire plus de 2 applications par culture. NE PAS appliquer dans les 65 jours précédant la récolte.

**MODE D'EMPLOI : pour la suppression de la moisissure verte dans les champignons en bouton blancs**.

Un maximum d'une application du fongicide SENATOR 70WP 1 peut être effectué par cycle cultural, soit en une seule application au blanc de champignon, ou en une seule application par arrosage à la terre de gobetage. Il faut noter que l'application par arrosage à la terre de gobetage ne supprimera pas les espèces agressives de la moisissure verte (*Trichoderma aggressivum* f. *aggressivum*).

**Gestion de la résistance :**
Ne pas faire de traitements consécutifs de fongicides du groupe 1 (Benzimidazoles). Si une application d'un fongicide du groupe 1 à été faite au blanc de champignon ou à la terre de gobetage, utiliser un fongicide homologué ayant un mode d'action différent avant d'appliquer un autre fongicides du groupe 1.

**Limitations spécifiques pour l'épandage mécanique du blanc champignon et l'application par arrosage de la terre de gobetage:**
- Ne pas faire un épandage manuel du blanc de champignon traité au fongicide SENATOR 70WP 1.
- Lorsqu'on fait un épandage mécanique du blanc de champignon traité au Fongicide Senator 70WP 1, une personne peut seulement manipuler ou traiter assez de blanc de champignon pour couvrir un maximum de 600 $m^2$ de couche par jour (750 g du Fongicide Senator 70WP 1)
- Lorsqu'on utilise de l'équipement de pulvérisation manuel, une personne peut seulement faire l'application du Fongicide Senator 70WP par arrosage de la terre de gobetage sur un maximum de 500 $m^2$ de couche par jour (304 g du Fongicide Senator 70WP 1).

**Dangers pour l'environnement**
Les sous-produits de ce produit sont toxiques pour les organismes aquatiques. Ne pas entreposer de déchets de composte de champignons traités dans un endroit qui permettra le ruissellement vers les eaux de surface. NE PAS contaminer les plans d'eau ou les eaux souterraines lors de l'élimination des eaux de rinçage de l'équipement. NE PAS permettre aux effluents ni aux eaux de ruissellement provenant des champignonnières qui contiennent ce produit d'entrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou autres plans d'eau.

**Pour la suppression de la moisissure verte dans les champignons en bouton blancs (TERRE DE GOBETAGE)**
Mélanger 61 g du fongicide SENATOR 70WP 1 avec 75 L d'eau et appliquer, par arrosage abondant, à 100 $m^2$ de la couche. Faire l'application peu après la terre de gobetage. Ne pas faire plus d'une application à la couche de champignon par application d'arrosage abondant. Ne pas appliquer moins de 17 jour avant la première récolte. Ne pas appliquer après que la récolte a commencé.

**Pour la suppression de la moisissure verte dans les champignons en bouton blancs (BLANC DE CHAMPIGNON)**
Mélanger 1,25 g du fongicide SENATOR 70WP 1 avec 50 à 62 g de gypse, de chaux ou de craie par kg de blanc de champignon. Faire une application mécanique d'environ 100 kg de blanc de champignon traité par 100 $m^2$ de couche lors du lardage.
Ne pas appliquer moins de 29 jours avant la première récolte.

**Mesures d'atténuation liées à l'exposition :**
1. Recouvrir le mélangeur à béton avec un sac de plastique ou tout autre type de recouvrement et attacher avec une corde pendant le mélange pour minimiser l'exposition à la poussière.
2. Après avoir recouvert les semences de blanc de champignon, celui-ci devrait être transféré mécaniquement dans un contenant en plastique (avec couvercle) pour minimiser l'exposition à la poussière.
3. Bien se laver les mains et autres parties atteintes avant de manger, de boire, de fumer.
4. Laver les vêtements avant de les revêtir. Laver séparément du reste de la lessive.
5. **Ne pas faire un épandage manuel du blanc de champignon traité au fongicide SENATOR 70WP 1.**

® SENATOR est une marque déposée de Nippon Soda Co., Ltd.